

3. Catherine BENGY DE PUYVALLÉE, baptisée le 18 octobre 1697, mariée en 1718 à messire Claude DE POTIN, chevalier, seigneur du Briou et de Dames, d'une famille originaire de la Touraine qui s'est répandue dans l'Orléanais, la Normandie et le Berry. Il était petit neveu de messire Charles DE POTIN, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, mort le 17 janvier 1711. Catherine de Puyvallée était veuve depuis longtemps quand elle décéda à l'âge de soixante ans le 23 avril 1773. Elle n'a pas laissé de postérité;
4. Jean-Jacques BENGY DE PUYVALLÉE, baptisé le 3 décembre 1698, fit ses études au collège Sainte-Marie de Bourges, entra dans les ordres et fit profession chez les Révérends Pères de la compagnie de Jésus;
5. Marie-Magdeleine BENGY DE PUYVALLÉE, baptisée le 10 décembre 1699, destinée inconnue;
6. Pierre-Antoine BENGY DE PUYVALLÉE, baptisé le 31 décembre 1700, a recueilli dans la succession de ses père et mère, suivant un acte de partage avec ses frères et sœurs, en date du 26 septembre 1738, la terre des Porches et prenait dans les actes la qualité d'écuyer, vicomte des Porches. En 1750, il fit avec son frère Philippe ci-dessous, prêtre, chanoine de l'église de Bourges, l'aveu et dénombrement de cette seigneurie, située en la paroisse de Givaudin et qui relevait directement du Roi. Il mourut sans avoir contracté d'alliance à l'âge de soixante-huit ans, le 11 mai 1768, et fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre le-Puellier, sa paroisse;

7. Madeleine BENGY DE PUYVALLÉE, baptisée le 10 mai 1702, morte fille;
8. Pierre BENGY DE PUYVALLÉE, qui suit;
9. Antoine-Henry BENGY DE PUYVALLÉE, baptisé le 25 juillet 1704, mort en bas-âge;
10. Ursule-Elisabeth BENGY DE PUYVALLÉE, baptisée le 10 août 1703, religieuse chanoinesse au Saint-Sépulchre de Vierzon;
11. Madeleine-Marie BENGY DE PUYVALLÉE, baptisée le 24 juillet 1707, destinée inconnue;
12. Philippe BENGY DE PUYVALLÉE, baptisé le 19 février 1709, entra dans les ordres et obtint un canonicat au chapitre de l'église de Bourges. Il était seigneur en partie des Porches dont il fit l'aveu avec son frère Pierre-Antoine en 1750, ainsi qu'il a été dit plus haut. Philippe Bengy est mort le 3 juin 1766, empoisonné par sa servante, nommée Julienne Bedon, qui fut condamnée pour ce crime à être brûlée vive, sentence qui fut exécutée sur la place publique du marché à blé de la ville de Bourges. Voir aux pièces justificatives l'arrêt du Parlement de Paris auquel il avait été fait appel de la sentence du présidial qui avait jugé en premier ressort.
13. Pierre BENGY DE PUYVALLÉE, baptisé le 2 septembre 1714. Il vivait encore lors de l'empoisonnement de son frère le chanoine, et figure dans la requête par laquelle ce crime a été dénoncé à la justice.

VIII. PIERRE BENGY DE PUYVALLÉE, premier du nom, écuyer, seigneur de Puyvallée, de Coulers, des Bergeries, des Clavières, de Charnay, etc., fut baptisé en l'église de Notre-Dame du Fourchaud le 3 juin 1703, tenu par messire Pierre Lebègue, écuyer, seigneur de Villemenard, conseiller du Roi, président au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, et dame Anne-Marie Bourdaloue, épouse de messire Jean-Claude Gougnon, écuyer, seigneur de Bois-de-Vesvre. Légataire universel de ses parents par le testament mutuel précité du 21 février 1727, il rendit foi et hommage au Roi devant Messieurs les Trésoriers de France au bureau des finances de Bourges le 24 janvier 1733, à raison de la seigneurie de Puyvallée; il réunit à cette terre les fiefs des Bergeries et des Clavières qui en avaient été détachés par des partages antérieurs. Il recueillit aussi dans l'héritage paternel la charge qu'il exerça jusqu'à la fin de sa vie de lieutenant général conservateur des privilèges royaux de l'université, à laquelle il joignit celle de conseiller au présidial de Bourges. A l'occasion de ces charges il eut à soutenir un procès qui n'a pas laissé que d'avoir, dans le temps où il s'est produit, un certain retentissement. Voici le fait qui avait donné naissance à une procédure qui épuisa toutes les juridictions et qui dut être tranchée par le parlement de Paris, à en juger par des mémoires imprimés qui se trouvent à la bibliothèque de la ville (1). A

(1) Série E, n° 1.234.

la procession de la Fête-Dieu de l'année 1738, à laquelle assistait tout le bailliage, le lieutenant particulier, M. Robert-François de Margat-Crécy était arrivé avant M. Bengy, lieutenant conservateur, et s'était placé à genoux devant la stalle du chœur qu'il devait occuper. Quand survint celui-ci, qui voyant la place à laquelle il prétendait avoir droit prise par le lieutenant particulier, passa derrière lui et se posa dans la stalle en litige, pendant que ce magistrat faisait sa prière. M. de Margat voulut la reprendre, mais sur le refus de son compétiteur, et pour éviter le scandale, il se retira, dit-il dans sa requête, *après toutes les voyes de l'honnêteté épuisées*, en dressa procès-verbal et demanda à la justice la solution de cette question de préséance. Il est regrettable que l'arrêt du parlement ne soit pas connu.

Par contrat passé devant Poncet, notaire à Bourges, le 6 février 1735, M. de Puyvallée avait épousé demoiselle Jeanne Auric, fille de messire François-Joseph Auric, écuyer, seigneur de Poupelin, conseiller du Roi au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, et de défunte dame Jeanne BRUERE. Ce mariage fut solennisé deux jours après, en l'église de Saint-Oustrillet, par messire Étienne Aupic, chanoine de l'église de Bourges, docteur en théologie et doyen de cette faculté en l'université de cette ville. Pierre Bengy de Puyvallée décéda à l'âge de soixante-quatre ans le 30 mars 1767 et fut inhumé en l'église de sa paroisse; sa veuve fit foi et hommage au Roi, pour tous les biens délaissés par son mari, devant Messieurs les Trésoriers de France, le 2 avril 1773, tant en son propre et privé nom que comme mère et légitime tutrice de ses enfants mineurs et en ayant la garde noble.

M. et M<sup>me</sup> de Puyvallée avaient donné le jour aux treize enfants qui suivent ;

1. Ursule BENGY DE PUYVALLÉE, baptisée en l'église de Saint-Oustrillet le 13 avril 1736, morte sans alliance à l'âge de vingt-trois ans le 2 juin 1759, inhumée dans ladite église dans le tombeau de sa famille ;
2. Antoine BENGY DE PUYVALLÉE, baptisé au Fourchaud le 17 avril 1731, mort le 23 octobre 1739 ;
3. Etienne BENGY DE PUYVALLÉE, dont l'acte de baptême fait défaut, a dû naître dans le courant de l'année 1738. Après avoir fait ses études classiques à Bourges, il entra dans les ordres, suivit les cours de théologie en l'université de cette ville et reçut le bonnet de docteur ; il obtint un canonicat à l'église métropolitaine et fut nommé vicaire général du diocèse. Il était doyen du chapitre quand éclata la révolution et lorsqu'on voulut exiger le serment des membres du clergé de France à la nouvelle constitution, M. le Doyen de Bengy réunit les chanoines dans la salle capitulaire pour leur annoncer cette mesure révolutionnaire et tous les membres de cette compagnie s'engagèrent unanimement à son exemple de refuser ce serment schismatique. Ils rédigèrent à cet effet une déclaration formulée en un assez grand nombre d'articles, qui fut imprimée et répandue par toute la ville et le diocèse, par laquelle ils protestaient énergiquement contre cette exigence, qui n'était que le point de départ de la persécution qui attendait non-seulement les membres du clergé et des ordres

religieux, mais aussi tous les fidèles attachés à la religion. En effet, après ce refus de serment, les autorités du district vinrent leur signifier la déchéance de leur compagnie ; les scellés furent apposés sur leurs archives, tous les objets du culte confisqués et leur expulsion prononcée. Avant de se séparer, les chanoines convinrent que pour ne pas priver les fondateurs d'obits et les bienfaiteurs de leur église du droit légitime qu'ils avaient à leurs prières, chacun d'eux dirait chaque année cent vingt-cinq messes à leur intention (1). Après cet acte de courage, il ne leur restait plus que l'exil à subir, c'est ce qui eut lieu pour le plus grand nombre, et particulièrement pour M. le Doyen, qui s'expatria en Allemagne, où il passa la majeure partie du temps de l'émigration.

Quand l'orage révolutionnaire fut passé, M. le Doyen de Bengy rentra à Bourges, vécut encore quelques années et décéda le 14 novembre 1812. Voici son acte d'inhumation :

« L'an mil huit cent douze, le 15 novembre, le  
 « corps de M. Etienne de Bengy, prêtre, docteur  
 « en théologie, ancien doyen de l'église métropo-  
 « litaine de Bourges, ancien vicaire général du  
 « diocèse, décédé d'hier, âgé de soixante-quatorze  
 « ans, a été inhumé par le chapitre, et par M. l'abbé  
 « Gassot, vicaire général et chanoine, dans le

(1) *Histoire du chapitre de Saint-Etienne de Bourges*, par M. le baron de GIRARDOT.

« cimetière commun et en présence de MM. Mar-  
« gaillon, vicaire général, et Brosse, curé de cette  
« paroisse et autres, qui ont signé avec nous au  
« registre.

« Signé : GASSOT, Vic. Gén. MARCAILLON, Vic. Gén.  
J. BRO SSE, Curé. »

4. Marie BENG Y DE PUYVALLÉE, baptisée à Saint-Oustrillet le 27 novembre 1739, morte le lendemain et inhumée dans l'église de Vasselay;
5. Anne BENG Y DE PUYVALLÉE, baptisée le 30 juin 1741, morte le 30 juin de la même année, inhumée aussi à Vasselay;
6. Philippe-Jacques BENG Y DE PUYVALLÉE, qui suit.
7. Claude BENG Y DE PUYVALLÉE, baptisé le 5 juin 1743, écuyer, seigneur du Poiriou, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges. Il fut choisi par Messieurs les membres de l'assemblée provinciale du Berry comme procureur syndic de cette assemblée, en 1779. Lors de la convocation des députés aux États généraux, en sa qualité de lieutenant général, il assista M. le comte de La Châtre, grand bailli d'épée, président de cette assemblée (1) et puis de celle du Tiers-État par nomination royale. Il n'émigra point comme son frère aîné; aussi, déclaré suspect dans la séance du Conseil général du départe-

(1) *Histoire du Berry*, par M. de Raynal.

tement du Cher du 2 avril 1793, fut-il jeté en prison comme dangereux, puis ensuite élargi avec consignation dans sa maison, sous défense d'en sortir jusqu'à nouvel ordre, *comme ennemi tranquille et modéré, mais suspect d'incivisme* (1). Il est mort sans postérité.

8. Antoinette-Catherine BENG Y DE PUYVALLÉE, baptisée le 2 septembre 1745, morte à l'âge de sept ans et inhumée dans la chapelle des sœurs de la Charité de Bourges, le 31 juillet 1753.
9. Philippe-Pierre BENG Y DE PUYVALLÉE, baptisé le 4 octobre 1746, mort jeune.
10. Silvain BENG Y DE PUYVALLÉE, dit *le Chevalier de Bengy*, auteur de la seconde branche actuelle dite *des Porches*, dont l'histoire viendra après celle de Puyvallée.
11. Charles-Pierre BENG Y DE PUYVALLÉE, baptisé le 11 novembre 1749, prêtre, bachelier en théologie, chanoine de l'église de Bourges, archidiacre de Graçay. On ignore l'année de sa mort.
12. Jean BENG Y DE PUYVALLÉE, baptisé le 29 juillet 1751, mort jeune.
13. Ursule-Jeanne BENG Y DE PUYVALLÉE, baptisée le 29 décembre 1752, morte à l'âge de dix ans, le

(1) *La Justice révolutionnaire à Bourges*, par M. E. de Robillard de Beaurepaire.

6 février 1763 et inhumée dans la sépulture de sa famille, en l'église de Saint-Oustrillet.

14. Antoine BENGY DE PUYVALLÉE, baptisé le 26 mai 1735, chevalier seigneur de Vasselay, embrassa la carrière militaire et obtint du Roi une sous-lieutenance au régiment de la Vieille-Marine. Il vint mourir à Bourges, le 14 janvier 1774, à l'âge de dix-neuf ans. Il fut inhumé avec les siens dans l'église Saint-Oustrillet.

IX. PHILIPPE-JACQUES DE BENGY-PUYVALLÉE, chevalier, seigneur de Puyvallée, de Vasselay, de Coulers, de Savoie et autres lieux, fut baptisé en l'église de Saint-Oustrillet le 2 mai 1743, ayant été tenu sur les fonts sacrés par messire Philippe-Jacques de Bengy, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Bourges, son oncle, et demoiselle Magdelaine Aupic, sa tante maternelle. Il comparut avec sa mère, tutrice de ses frères et sœurs mineurs, dont elle avait la garde noble, le 2 avril 1773, devant MM. les Trésoriers de France, pour porter au Roi la foi et hommage qu'ils lui devaient comme héritiers de leur père, à raison des fiefs qui relevaient de la grosse tour de Bourges, et principalement pour celui de Puyvallée, qui lui avait été attribué dans un partage de famille. Philippe-Jacques de Puyvallée embrassa comme ses ancêtres la profession des armes et entra dans le régiment de la Vieille-Marine en 1763, après avoir fourni les preuves de noblesse exigées pour l'obtention du brevet de sous-lieutenant que le Roi lui accorda. La guerre de

sept ans venait de finir, à la suite du traité de Paris, qui avait réglé les conditions de la paix, mais à peine avait-il eu le temps d'apprendre le métier militaire, que la campagne de Corse eut lieu, et il partit pour cette expédition (1768 1769) (1) qui fut courte et ne lui offrit aucune occasion de se distinguer.

Au commencement de l'année 1774, il prit un congé et sa famille profita de sa présence à Bourges pour lui faire contracter une union à laquelle elle songeait depuis longtemps. En effet, le 22 mars 1774, il épousait en l'église de Saint-Oustrillet, paroisse des deux parties, demoiselle Marie-Magdeleine SOUMARD (2), fille mineure

(1) On se rappelle que pour se débarrasser d'une possession qui lui donnait de nombreuses difficultés, la République de Gènes avait cédé la Corse à la France, mais cette petite nation, fière et valeureuse, ne voulut pas consentir sans protester à la ratification d'un traité qui l'humiliait et le Conseil général et suprême d'État de la Corse répondit par une proclamation très-digne et très-touchante où il déclarait que la nation corse ne se laisserait pas traiter *comme un troupeau de moutons envoyé au marché*. De là conflit, expédition de nos armées et soumission de cette île, qui est depuis ce temps annexée à la France et lui a fourni des hommes illustres.

(2) NOTICE GÉNÉALOGIQUE SUR LA FAMILLE SOUMARD.

Les Soumard, Somart ou Sommart ne laissent pas que d'être anciens en Berry. Ils étaient établis, à une date fort respectable, dans la baronnie de Lignières, où ils y possédaient des fiefs, ainsi qu'on le voit par un acte de foi et hommage porté au seigneur de Lignières, en 1395, et qui se trouve dans le chartrier de cette seigneurie, par un Jean Somart, damoiseau, pour le fief de Boisroux, qui a été possédé par ses descendants jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et pour une portion de dime dans la paroisse de Maisonnais. (La grosse authentique de cette charte, d'une écriture du XVIII<sup>e</sup> siècle, est entre les mains de M. Ch. Soumard de Villeneuve.)

Il existe un titre plus ancien encore aux archives du Cher; c'est

de feu messire Claude SOUMARD, chevalier, seigneur de Villeneuve-sur-Cher et autres lieux, Trésorier de France à Bourges, et de dame Adélaïde-Olympe SINSON DE SEVRETRÉVILLE. La cérémonie fut célébrée par messire Étienne de Bengy, prêtre chanoine de Bourges, archidiacre de Graçay, docteur en théologie, frère de l'époux, au milieu de l'assistance des membres des deux familles et de la société de Bourges tout entière.

Une fois marié, la carrière militaire ne lui offrit plus

une charte latine de l'an 1201, contenant concession d'un droit de pacage accordé par le dit seigneur de Lignièrès aux habitants du lieu dans des bois de ses domaines, contresignée comme témoins par quatre Somart, frères, officiers de la dite châtellenie.

Cette famille est restée dans ce petit coin du Berry sans autre éclat que la jouissance paisible des prérogatives de sa gentilhommière et l'exercice des charges qu'elle tenait de la munificence du seigneur suzerain; aussi serait-il difficile de dresser une généalogie de cette maison antérieurement au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, où les registres paroissiaux ont apparu. Si l'on voulait dépouiller les archives municipales des quelques paroisses qui avoisinent Lignièrès, principalement celle de Saint-Hilaire, on trouverait tous les actes de l'état civil des membres qui y sont nés, y ont vécu et y sont morts; on voit même encore dans l'église de Saint-Hilaire une pierre tombale d'un Soumard qui y a été inhumé. Mais à partir de 1640, la famille émigra à Bourges, s'y établit, et l'on peut la suivre sans interruption jusqu'à nos jours.

1. VINCENT SOUMARD, sieur de Pigny, fief situé dans la paroisse de Morlac, épousa, en 1633, Étienne BÉGUIN, qui lui donna les six enfants qui suivent :

1. Roger SOUMARD, religieux capucin;
2. Vincent SOUMARD, qui suit;
3. Gabriel SOUMARD, sieur de Pigny, des Houlières et de la Villette, conseiller du Roi, épousa une demoiselle Catherine CORMIER, dont il eut :

A. Vincent SOUMARD, seigneur de Pigny et des Houlières.

les mêmes perspectives et, dans le cours de l'année 1775, il se démit du service pour se consacrer entièrement aux soins de sa famille et à l'administration de ses importantes propriétés. Retiré dans son château de Puyvallée, il occupa quinze années de loisirs, qui s'écoulèrent entre l'époque où il quitta l'armée et le moment où la Révolution devait apparaître, à l'étude, à l'administration des hospices de Bourges et à l'agriculture, à laquelle, contrairement aux habitudes reçues des gentilshommes de

qui alla se marier à Issoudun avec demoiselle Jeanne TABOUEY, d'une vieille famille du pays, et s'y fixa; il eut une nombreuse postérité, aujourd'hui éteinte.

B. Étienne SOUMARD, mariée à noble Louis MÉRIGOT, seigneur de Varennes, du Nivernais;

C. Elisabeth SOUMARD, femme de noble René MÉRIGOT, frère du précédent, dont un fils, Christophe MÉRIGOT, qui s'est marié le 10 février 1683, en l'église Saint-Pierre-le-Guillard, avec demoiselle Jeanne MOSNIER, veuve de Charles MOREAU, seigneur du Chaumont, avocat.

4. Antoinette SOUMARD, mariée à Jean DE LA CHASTRE, d'où postérité;

5 et 6. Deux autres filles, religieuses.

II. VINCENT SOUMARD, seigneur de Boisroux et des Engarands, épousa, en 1642, demoiselle Claude TONDU, fille du capitaine du château de Lignièrès, fort belle personne, au dire des contemporains, et qui avait été élevée par Mesdames de Brichanteau de Nangis, à qui sa famille était fort attachée. Vincent Soumard mourut au bout de quelques années, et sa veuve, âgée de vingt-huit ans seulement, alla s'établir à Bourges pour mieux élever les cinq enfants qu'elle avait eu de son mariage. Sa jeunesse, sa beauté et aussi sa fortune, qu'on estimait à 80,000 livres, somme énorme alors, lui attirèrent grand nombre d'adorateurs; mais l'amour de ses enfants la rendit sourde à leurs séductions, et elle se consacra entièrement à eux. Elle décéda en 1648 et fut inhu-

cette époque, il s'appliqua avec persévérance et succès.

Enfin l'aurore d'une nouvelle ère apparut soudain ; les États-Généraux, appelés depuis longtemps déjà par les vœux unanimes de la nation, comme un remède à tous les maux auxquels la France était en proie, furent convoqués le 24 janvier 1789. L'enthousiasme fut général, il semblait que de cette mesure populaire devait jaillir la prospérité publique avec la cessation de tous les abus que les écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle ne cessaient de signaler en les exagérant ; on fut bientôt désabusé. Car, quelques

mée en l'église de Notre-Dame du Fourchaud. Ses enfants furent :

1. N... SOUMARD, religieuse à La Chastre ;
2. Claude SOUMARD, qui suit ;
3. Roger SOUMARD, auteur de la branche actuelle ;
4. Anne-Angélique SOUMARD, mariée en l'église de Saint-Pierre-le-Guillard, le 23 février 1672, à Germain MONICAULT, écuyer, seigneur de Palluau, fils de Germain MONICAULT, écuyer, seigneur de la Chaussée, et de demoiselle Françoise DE LA COSTE, d'où postérité ;
5. N... SOUMARD religieuse aux Ursulines de Bourges.

III. CLAUDE SOUMARD, écuyer, seigneur de Boisroux, de Beaulieu, etc., fit ses études à Bourges puis à Paris, où il se fit recevoir avocat en parlement, mais n'exerça d'autres charges que celle de bailli de la terre de Lignièrès, qui lui donnait l'habitation au château et lui permettait de surveiller l'exploitation de son fief de Boisroux ; il fut aussi capitaine des haras de Berry, charge dont le gratifia M. de Seignelay, marquis de Châteauneuf, et échevin de Bourges en 1677 et 1678. Il a laissé des mémoires manuscrits qui sont entre les mains de M. Charles Soumard de Ville-neuve, qui contiennent des détails sur sa vie et des conseils à son fils pour faire un bon établissement. Il épousa, en février 1699, à Paris, une demoiselle DuBois de Montigny, dame chez Mme la comtesse de Marsan, qui lui apporta quelques rentes et lui donna les trois enfants ci-après :

1. Claude-Germain SOUMARD, qui suit ;

mois plus tard, la vieille France n'existait plus et la monarchie n'avait plus que quelques mois à vivre ! Chacun des trois ordres de l'État se réunit dans ses comices, rédigea ses doléances, et les députés de chaque ordre furent nommés à l'élection par leurs pairs. M. Puyvallée eut l'honneur d'être choisi par l'ordre de la noblesse dont il faisait partie, et il alla représenter aux États-Généraux les gentilshommes de sa province, muni du mandat qu'ils lui avaient commis.

2. Marie-Angélique SOUMARD, morte sans alliance ;
3. Marie-Madelaine SOUMARD, morte aussi sans alliance.

IV. CLAUDE-GERMAIN SOUMARD, écuyer, seigneur de Boisroux, de Crosses et de Beaulieu, conseiller du Roi, président au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, épousa, en 1726, demoiselle Anne DU CARTERON, fille de Jean, écuyer, seigneur de La Pérouse. L'année suivante il acheta la seigneurie de Crosse, du sieur Carré de Montgeron, conseiller au Parlement de Paris. Il fut maire de la ville de Bourges de 1738 à 1747 et mourut à l'âge de 62 ans, le 30 septembre 1763, laissant les sept enfants qui suivent :

1. Claude SOUMARD, baptisé au Fourchaud, le 5 novembre 1729, mort sans alliance ;
  2. Jean-Claude SOUMARD, qui suit ;
  3. Louis SOUMARD, baptisé le 7 janvier 1732, mort aussi sans alliance ;
  4. Marie-Gabrielle SOUMARD, dite *Mademoiselle de Beaulieu*, baptisée le 9 février 1733, morte le 15 avril 1747 ;
  5. Fiacre-Germain SOUMARD, écuyer, seigneur de Boisroux, baptisé le 9 juillet 1734, mort à un âge très-avancé, en 1825. Il fut le dernier de la famille qui porta le nom de la seigneurie de Boisroux et fut premier échevin de la ville de Bourges, en 1774, sous le mayrat de son frère aîné ;
  6. Anne-Marguerite SOUMARD, baptisée le 30 avril 1738, morte le 19 novembre 1743.
- V. JEAN-CLAUDE SOUMARD, écuyer, seigneur de Crosses, procu-

Le cadre d'une simple biographie ne comporte pas l'histoire de ce grand acte politique dont les résultats furent si grandioses et si terribles; il suffira de dire que M. de Puyvallée fut jusqu'au bout fidèle à ses engagements. Il avait à défendre la religion de l'État, le gouvernement monarchique et les propriétés particulières; il ne faillit jamais à ce devoir sacré, et s'il fit aux intérêts généraux du pays les concessions qui pouvaient se concilier avec la justice et les instructions qu'il avait reçues de ses

reur du Roi au bureau des finances et chambre du domaine de Bourges et maire de cette ville en 1774, fut baptisé au Fourchaud, le 30 octobre 1730. Il épousa, le 12 janvier 1760, en l'église Saint-Oustrillet, demoiselle Marie-Catherine GAUDARD de Laverdine, fille mineure de Pierre GAUDARD, écuyer, seigneur de Laverdine, Président Trésorier de France au bureau des finances, commissaire des ponts-et-chaussées, et de défunte dame Marie-Madelaine GUIMBAULT, qui lui donna les trois enfants ci-après :

1. Claude SOUMARD, baptisé au Fourchaud le 13 janvier 1761, mort jeune;
2. Anne-Victoire SOUMARD, baptisée le 13 octobre 1762, mariée le 9 avril 1782, au Fourchaud, avec Étienne-François CHABERT DE FONTVILLE, écuyer, conseiller-maitre ordinaire en la Chambre des comptes du Dauphiné, fils de noble Joseph CHABERT, doyen de Messieurs les avocats consistoriaux au Parlement de Grenoble, et de défunte dame Jeanne-Marie DROGNAT;
3. Germain-Pierre SOUMARD, baptisé le 31 décembre 1763, mort sans alliance. En lui s'éteignit la branche aînée.

*Branche actuelle.*

III. ROGER SOUMARD, seigneur des Angarands et des Cossons, second fils de Vincent Soumard, seigneur de Boisroux, et de dame Claude Tondu, eut une jeunesse assez agitée, au dire de son frère dans les mémoires dont il a été ci-dessus parlé, ayant tenté différentes carrières sans y persévérer. Il finit par épouser, en 1690, une demoiselle Françoisse BOULADIER, de Sancoins, nièce du curé

commettants, il fut inébranlable pour ces trois principes, qu'il considérait comme les bases fondamentales de la société. Il les défendit, non-seulement par ses votes, mais par sa parole; et, s'il n'obtint pas les résultats qu'il cherchait, il n'abandonna jamais sa cause que quand elle fut complètement perdue. La cour lui en fut reconnaissante, et des lettres, écrites de la main de l'infortunée reine

de cette paroisse, qui lui donna les cinq enfants qui suivent et mourut peu de temps après la naissance du dernier :

1. Vincent SOUMARD, qui suit.
2. René-Vincent SOUMARD, écuyer, seigneur de Forges, procureur du Roi au bailliage de Berry, mort à l'âge de 66 ans, le 26 juillet 1775. On ignore le nom de sa femme; il a laissé un fils qui lui a succédé dans sa charge et est mort garçon;
3. Marguerite SOUMARD, mariée deux fois : 1<sup>o</sup> avec N... BAUCHENON, sieur du Breuil, dont un fils, trésorier de France à Moulins; 2<sup>o</sup> le 4 novembre 1707, à messire Charles DE RIVIÈRE, écuyer, seigneur de Riffardeau, fils de messire Charles DE RIVIÈRE, écuyer, seigneur du dit lieu, commandant de la citadelle de la Pérouse, et de dame Marie-Gasparde DE MONESTAY, d'où postérité;
4. Étienne SOUMARD, mariée à François JACQUEMET, bailli de Berthenou, d'où :  
Claude JACQUEMET des Saulniers, qui a épousé, à Saint-Jean-le-Vieil, le 2 janvier 1741, à l'âge de 25 ans, demoiselle Marie DAMOURS.

IV. VINCENT SOUMARD, écuyer, seigneur de La Grange et de Villeneuve, Président Trésorier de France au bureau des finances de Bourges, épousa, en 1720, demoiselle Marie-Madeleine LE NORMAND, d'une famille de l'Orléanais. Il mourut assassiné à Nantes, en 1735, dans un voyage qu'il y fit pour affaires. Il laissa quatre enfants, savoir :

1. Claude SOUMARD, qui suit;
2. Madeleine SOUMARD, mariée à l'âge de 21 ans, le 7 juin 1747,



Marie-Antoinette, en feraient foi, si elles n'eussent été brûlées par Mme de Puyvallée pendant la Révolution afin d'échapper aux conséquences sanglantes qu'aurait pu amener la découverte entre ses mains d'un document aussi dangereux.

L'assemblée des États Généraux fut trop agitée pour durer longtemps; le tiers-ordre se sépara des deux autres

avec Gabriel CATHERINOT, écuyer, seigneur de Barmond, fils de feu Martin CATHERINOT, écuyer, Président Trésorier de France à Bourges, et de dame Catherine-Marie-Madeleine GALLOIS, d'où postérité;

3. Anne-Madelaine SOUMARD, mariée en 1744 avec René GASSOT de Férolles. Voir sa descendance dans nos *Essais généalogiques* (Gassot.);

4. Anne-Victoire SOUMARD, mariée à messire François FRANÇAIS DE BOISCISSON.

V. CLAUDE SOUMARD, écuyer, seigneur de Villeneuve-sur-Cher, conseiller du Roi, Président Trésorier de France, fut baptisé le 5 novembre 1729; il épousa, en 1751, à Orléans, demoiselle Adélaïde-Olympe SINSON de Sévetreville, fille de Pierre SINSON, seigneur de Sévetreville et de dame Marie-Claude COLAS des Francs. Il mourut le 13 février 1754, à l'âge de 23 ans, laissant de son mariage les deux enfants ci-après :

1. René SOUMARD, qui suit;

2. Marie-Madelaine SOUMARD, baptisée le 20 janvier 1754, mariée le 22 mars 1774, en l'église de Saint-Oustrillet, à messire Philippe-Jacques DE BENGY, chevalier, seigneur de Puyvallée, Vasselay, etc.

VI. RENÉ SOUMARD, écuyer, seigneur de Villeneuve, conseiller du Roi et son procureur au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, charge qu'il tenait de M. de Forges, son oncle, fut baptisé à Saint-Oustrillet, le 14 janvier 1752. Il épousa, à Issoudun, en 1779, demoiselle Julie DE LA CHASTRE, fille de Claude-Jacques-Pierre DE LA CHASTRE, chevalier, seigneur de l'Étinière, La Faye, Lespinay et autres lieux, conseiller du Roi en sa Cour des

ordres, avec lesquels il ne put pas s'entendre, et s'étant réuni dans la salle du Jeu de Paume, à Versailles, il se constitua de lui-même en Assemblée délibérante, sous le nom d'*Assemblée constituante* (17 juin 1789).

Dès lors la mission de M. de Puyvallée était finie, la Révolution trônait, tenant captive la royauté asservie, jusqu'à ce qu'elle la supprimât par le crime du 21 janvier.

Monnaies de Paris, et de dame Charlotte-Marie-Julie LEDOUX, d'où cinq enfants, savoir :

1. Claude-René SOUMARD, baptisé le 14 janvier 1782, mort le 24 décembre 1785;

2. Philippe SOUMARD, écuyer, seigneur de Villeneuve, baptisé le 3 avril 1784. Il épousa demoiselle Anne CRUBLIER de Miran, dont il eut les cinq enfants ci-après :

A. Julie-Agathe-Alix SOUMARD DE VILLENEUVE, née à Châteauroux le 27 février 1814, mariée à Villeneuve-sur-Cher, le 4 septembre 1833, à Jean-Jacques-Charles-Louis MOREAU DES BREUX, né à Nouâtre (Indre-et-Loire) le 24 juin 1809, actuellement maire de la commune de Villeneuve. De ce mariage sont nés :

a. Marie-Anne-Cécile MOREAU DES BREUX, née à Villeneuve le 9 octobre 1835, mariée le 16 avril 1861, à Jacques-Albert ROYON-VARENNES, du département de l'Indre;

b. Jacques-Philippe-Maxime MOREAU DES BREUX, né le 15 mars 1838, mort à Tours le 22 janvier 1842;

c. Jean-Marcel-Arthur MOREAU DES BREUX, né le 20 décembre 1847, décédé le 20 décembre 1873;

B. Madeleine-Félicie SOUMARD DE VILLENEUVE, née le 26 novembre 1816, mariée le 24 août 1841, avec Jean-Octave COUASNON, officier supérieur d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur;

C. Anne-Claire-Eugénie SOUMARD DE VILLENEUVE, née à Châteauroux le 11 décembre 1825, mariée le 8 octobre 1844, avec Léon GIRARD, d'une vieille famille du Berry, d'où les deux enfants qui suivent :

Il revint à Bourges chercher son fils qu'il conduisit au collège d'Heidelberg, après avoir été le présenter à M. le prince de Condé, puis alla reprendre sa place dans la petite phalange dévouée à la monarchie que l'histoire désigne sous le nom d'*armée des Princes* (1790); mais trop âgé pour servir sa cause de son bras, découragé d'ailleurs par l'aspect de la désunion des grandes puissances de

- a. Paul GIRARD, né à Bourges le 1<sup>er</sup> décembre 1845, marié au château de la Périsse, commune de Dun-le-Roi, le 28 octobre 1873, avec demoiselle Louise-Jeanne-Marie-Charlotte HEURTAULT DE LAMMERVILLE, fille de Louis HEURTAULT, vicomte de LAMMERVILLE, maire de la commune de Dun-le-Roi, d'une ancienne famille de Normandie venue au dernier siècle en Berry, et de dame Marie-Grâce-Sarah DE LA VARENNE;
- b. René-Philippe GIRARD, né le 14 octobre 1848, mort dans le cours de l'année 1871.

3. Pierre SOUMARD DE VILLENEUVE, qui suit;
4. Marie-Julie SOUMARD DE VILLENEUVE, baptisée le 16 avril 1787, sœur jumelle du précédent, qui n'a pas vécu;
5. François SOUMARD DE VILLENEUVE, écuyer, seigneur du dit lieu, baptisé le 15 juillet 1788, marié avec demoiselle Alphonsine LASSAY DE MARRON, sans enfants.

VII. PIERRE SOUMARD DE VILLENEUVE fut baptisé en l'église de Saint-Oustrillet de cette ville de Bourges, le 16 avril 1787. Après être entré dans la marine, le 11 octobre 1806, en qualité de novice timonier, il reçut le grade d'aspirant le 31 octobre 1809, et servit sur mer jusqu'au 31 août 1813. Il passa la même année dans la garde d'honneur, fut fait maréchal-des-logis-chef le 4 décembre 1813 et fit les campagnes de 1813 et 1814 en Allemagne. A la Restauration, sa naissance l'appelant à faire partie de la maison du Roi, il fut admis dans les gardes du corps de Sa Majesté, incorporé dans la compagnie de Luxembourg (9 septembre 1814) et eut l'honneur d'accompagner Louis XVIII jusqu'à Gand au

l'Europe à l'endroit de notre patrie, il rentra en France dès 1792; il n'en fut pas moins mis sur la liste des émigrés, et, en butte aux persécutions, sa tête fut mise à prix, ses biens sequestrés et en partie vendus. La vie ne fut pour lui pendant plusieurs années qu'une douloureuse

commencement des Cent-Jours (mars 1815). A la seconde Restauration, le Roi le créa chevalier de la Légion d'honneur par ordonnance du 30 décembre 1817, pour prendre rang, ainsi qu'il est exprimé dans le brevet, à partir du 30 septembre 1814. Rentré dans la vie civile, M. Soumard consacra son temps à se rendre utile à ses concitoyens dans l'administration municipale de la ville de Bourges, d'abord en qualité d'adjoint sous le maiat de M. de Fussy, puis comme maire, à deux fois différentes, jusqu'à 1830, qu'il se démit de ses fonctions. Il avait épousé, le 2 août 1819, demoiselle Eugénie MARTIN DE MAROLLES, fille de François MARTIN DE MAROLLES, dont il a été parlé dans le cours de cet ouvrage, et de dame Catherine-Angèle DE BENGY-PUYVALLÉE. De cette union sont nés les enfants ci-après :

- A. Louise-Marie-Madeleine SOUMARD DE VILLENEUVE, née à Bourges le 7 avril 1821, mariée en la même ville, le 12 décembre 1843, à Émilien COLLIN DE LA MINIERE, d'une famille originaire du Bas-Berry (Indre), fils de Silvain COLLIN DE LA MINIERE, chevalier de Saint-Louis, officier, pendant l'émigration, à l'armée de Condé, et de dame Sophie COLLIN DE LA MINIERE. Deux enfants sont nés de ce mariage :

- a. Arthur COLLIN DE LA MINIERE, né le 10 novembre 1844, marié le 7 septembre 1871 à demoiselle Sidonie COLLIN DE LA MINIERE, sa cousine, fille de Pamphile COLLIN DE LA MINIERE et de dame Sidonie DE CERNY DE LESPINAY, d'une famille du Soissonnais. D'où, jusqu'à ce jour, deux enfants, savoir :

a'. Henri COLLIN DE LA MINIERE, né en 1872;

b'. Charles COLLIN DE LA MINIERE, né en 1874;

- b. Luc COLLIN DE LA MINIERE, né le 4 janvier 1859.

- B. Anne-Elisabeth SOUMARD DE VILLENEUVE, née à Bourges le 22 novembre 1822, mariée aussi à Bourges le 18 avril 1843, avec Jacques BERNARD D'AUBEIGNÉ, fils de Casimir BERNARD

passion; errant sous divers déguisements, se cachant sans cesse chez des amis, implorant même la pitié de personnes qu'il ne connaissait pas et qu'il trouva pleines de cœur et de dévouement à son infortune. L'une d'elles, pour qui M. de Puyvallée a conservé tout le reste de sa

D'AUBEIGNÉ, d'une famille du Bas-Berry qui a pris le nom d'un domaine possédé par elle depuis longtemps, nommé Le Beigné, d'où l'on a fait *Aubeigné*, et de dame N... LABROSSE D'AMICOURT, de la Flandre. Deux enfants sont nés de ce mariage, savoir :

a. Casimir-Gaston BERNARD D'AUBEIGNÉ, né à Bourges le 1<sup>er</sup> août 1844 ;

b. Blanche-Marie-Victoire BERNARD D'AUBEIGNÉ, née le 19 avril 1846.

C. Marie-Angèle-Blanche SOUMARD DE VILLENEUVE, née à Bourges le 16 février 1828, mariée au même lieu le 6 mai 1845, avec Félix MANGIN D'OUINCE, d'une famille du Bas-Berry qui a pris le nom d'un fief situé près Buzançais (Indre), fils de Jean MANGIN D'OUINCE, chevalier de Saint-Louis, ancien officier au régiment de Port-au-Prince avant la Révolution, et pendant l'émigration, capitaine d'infanterie à l'armée de Condé, et de dame Pauline BUSSON DE L'AGE. De ce mariage sont nées les deux filles qui suivent :

a. Jeanne-Marie-Marguerite MANGIN D'OUINCE, née à Bourges le 22 avril 1846 ;

b. Jeanne-Marie MANGIN D'OUINCE, née au même lieu le 7 juillet 1847 ;

D. Marie-Alphonse-Charles SOUMARD DE VILLENEUVE, né aussi à Bourges le 11 juillet 1827 ;

E. Marie SOUMARD DE VILLENEUVE, née dans la même ville le 21 février 1831 ;

F. Marie-Jacques-Ernest SOUMARD DE VILLENEUVE, né à Bourges, le 7 janvier 1837, élève de Saint-Cyr, actuellement capitaine adjudant-major au 15<sup>e</sup> de ligne. Il a fait la campagne d'Italie en 1859 et celle de France (1870 et 1871), à la suite de laquelle il fut envoyé en captivité en Allemagne.

vie une profonde reconnaissance, M. Caron, a poussé la générosité non-seulement jusqu'à lui donner asile, mais à le cacher dans sa propre chambre au péril de ses jours, et à lui prodiguer les mêmes soins et les mêmes secours qu'il aurait donnés à un frère (1). Ah ! si dans ces temps néfastes de grands crimes ont été commis, de bien beaux dévouements sont venus leur faire contraste !

A la chute de Robespierre, profitant de l'allègement que le châtement de ce grand criminel avait fait dans les esprits, M. de Puyvallée était parvenu à se faire rayer, ainsi que son fils aîné, proscrit comme lui, de la liste des émigrés, et il était rentré dans sa famille; mais après le 18 fructidor, les jacobins ayant triomphé à Paris, le contre-coup se fit sentir dans les départements, et M. de Puyvallée fut de nouveau décrété d'accusation. Prévenu à temps par une personne amie, il put se soustraire aux recherches et gagner Paris où il espérait être ignoré; mais il avait compté sans l'animosité de ses ennemis, qui, quand ils eurent connu sa résidence, n'eurent de cesse qu'ils ne l'eussent fait replacer sur la liste fatale et obtenu du Directoire l'ordre de son expulsion de France dans les dix jours, sous peine d'être fusillé. En vain voulut-il alors obtenir des passeports pour obéir aux ordres du Gouvernement, toutes les portes lui furent fermées et il ne dut son salut qu'à la généreuse intervention d'un homme charitable que la Providence conduisit sous ses pas. M. de Puyvallée, de guerre lasse, eut l'heureuse inspiration de se mettre, comme habitant de Paris, sous la protection de

(1) M. Caron fut nommé à la Restauration *Courrier de Cabinet* près la Chambre des Députés.

députés de cette ville et s'adressa principalement à M. Guyot-Desherbiers, qui s'employa avec intérêt à lui procurer des passeports. Il échoua d'abord, mais indigné du refus du Ministre, il lui déclara « que la députation de Paris prenait M. de Puyvallée sous sa protection, et que si l'on osait attenter à ses jours, il dénoncerait au Corps législatif une atrocité aussi révoltante. » Grâce à cet acte de courage, les passeports furent délivrés et le malheureux proscrit put gagner la frontière et se soustraire à la mort.

Sous le Consulat, quand les portes de la patrie furent rouvertes aux Émigrés, M. de Puyvallée rentra en Berry, réunit les débris de sa fortune et vécut dans la retraite au milieu des siens et de ses amis qui trouvèrent toujours en lui le conseiller le plus judicieux et le plus expérimenté. Étranger à toutes les choses de la politique et du gouvernement, il ne se mêla en rien aux affaires publiques, se contentant de s'occuper des pauvres comme membre, puis Président de la commission administrative des hospices de Bourges où il rendit les plus grands services.

Quand vint la Restauration, le Roi Louis XVIII lui accorda la croix de Saint-Louis avec le grade de capitaine et le nomma membre du Conseil général du département du Cher. En 1818, on fonda à Bourges une société d'agriculture sous son inspiration, société qui est encore florissante, le suffrage de ses collègues lui en donna chaque année la Présidence. Il était aussi Président du comité d'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis établie à Bourges.

Enfin, M. de Puyvallée avait mis ses études et ses loi-

soirs à profit et il a écrit deux ouvrages qui n'ont pas laissé que d'avoir une certaine notoriété quand ils ont paru : l'un, *Réflexions politiques sur le cadastre*; l'autre, *Essai sur la Société religieuse en France*, dans lequel il démontre la nécessité d'une étroite union entre la religion et le gouvernement.

Il a terminé sa longue et honorable carrière le 3 octobre 1823, à l'âge de quatre-vingts ans, et son souvenir est resté gravé dans le cœur de ses concitoyens (1). Il avait eu de son mariage avec mademoiselle Soumard de Ville-neuve les cinq enfants qui suivent :

1. Catherine DE BENGY-PUYVALLÉE, baptisée à Saint-Oustrillet le 13 décembre 1774, mariée le 19 janvier 1797 à François MARTIN DE MAROLLES, fils de messire Joseph MARTIN, chevalier, seigneur de Marolles (près La Châtre en Bas-Berry), capitaine au régiment des cuirassiers du Roi, chevalier de Saint-Louis, et de dame Marguerite-Françoise THÉVENIN, auparavant veuve de messire Joseph MOREAU, écuyer, seigneur de La Vèvre (2). Trois enfants naquirent de cette union, savoir :

A. Charles MARTIN DE MAROLLES, né à Bourges le 4 prairial an VI (23 mai 1798), marié en

(1) Voir au *Moniteur Universel* (21 avril 1823) l'article nécrologique sur M. de Puyvallée, extrait d'un discours prononcé après sa mort par M. Girard de Villesaison, à la réunion de la Société d'Agriculture du Cher.

(2) La famille MARTIN est originaire du Bas-Berry, ou tout au moins établie dans la province depuis près de quatre siècles. Le plus ancien que l'on connaisse vivait en 1462, époque à laquelle il fut confirmé dans sa noblesse sur la présentation de son titre; il

la même ville le 30 mai 1836 à demoiselle Cécile-Marie-Élisabeth GASSOT DE FUSSY, fille d'Alexandre-Marie GASSOT DE FUSSY, ancien maire de Bourges, ancien député et préfet des départements de la Creuse et de l'Indre, et de dame Angèle BRISSON DE PLAGNY. Il est mort aussi à Bourges le 17 janvier 1871, à l'âge de soixante-douze ans, ayant eu les deux enfants ci-après :

- a. Oscar-Marie MARTIN DE MAROLLES, né le 16 juillet 1837, mort le 21 avril 1844 ;
- b. Marie MARTIN DE MAROLLES, née à Bourges le 25 janvier 1845, mariée au même lieu le 28 août 1866 à Christian THOMAS DES COLOMBIERS de Boismarmin, fils d'Edmond THOMAS DES COLOMBIERS de Boismarmin et de dame Marie-Jean-Baptiste GASSOT DE CHAMPIGNY, d'où plusieurs enfants ;

B. Philippe-Jacques, dit *James*, MARTIN DE MAROLLES, né à Bourges le 2 juin 1800,

était seigneur de la Goutte-Bernard, fief situé dans la paroisse des Chezeaux près Rhodes, sur les confins du Bas-Berry.

Cette famille posséda encore les fiefs de la Ménardière, de Champmartin, du Pontet, de Marolles, etc.

Elle prit ses alliances dans les maisons de Faulcon, de Chamborant, du Peyroux, de Quinsac, d'Orsanne, de Contremoret, etc. Un grand nombre de ses membres ont eu des grades dans les armées, et parmi eux on compte plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

épousa le 17 octobre 1834 demoiselle Anne-Amélie DE BEAUCORPS-CRÉQUY.

La famille de Beaucorps est originaire de Bretagne où se trouve le fief du nom ; un Geoffroy de Beaucorps figura au combat *des Trente*. Une branche de cette maison, établie en Saintonge, y devint nombreuse et puissante et soutint avec ardeur la cause des Réformés. Plusieurs Beaucorps firent partie des compagnons d'Henri IV.

Au commencement de ce siècle, une branche de cette famille s'établit dans le Blésois ; son représentant, le comte Ferdinand de Beaucorps, fils d'un page de Louis XVI, descendant par les femmes d'un duc de Créquy, fut autorisé par le Roi Louis XVIII à joindre le nom de Créquy au sien et à écarteler ses armes avec celles de cette famille éteinte.

De ce mariage naquirent trois enfants ci-après :

- a. Gaston MARTIN DE MAROLLES, né au château des Fontaines (commune d'Allouy) le 26 juillet 1835, marié au château d'Estaimbourg près Tournai (Belgique) le 29 mai 1864, à demoiselle Marie DE BOURGOGNE, fille de Charles, chevalier DE BOURGOGNE, et de dame Élisabeth-Zénoïde DE LA CHAUSSÉE. Cette famille de

Bourgogne est une branche illégitime de la grande maison souveraine de ce nom. Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, comte de Flandre, petit-fils de Jean de Valois, roi de France, avait eu un fils qui naquit à Dijon en 1404, d'Agnès de Croy, fille de Jean, sire de Renty et de Marguerite de Craon. Ce fils, qui s'appelait aussi Jean, épousa à Louvain une demoiselle Marguerite Absaloëns de Kotfelaën dont il eut un fils de qui est descendue toute cette maison qui se divisa en deux branches, Bourgogne-Herbaumez et Bourgogne-Herlaen. La première est depuis longtemps éteinte et le dernier descendant de la seconde, nommé premier page de S. M. Louis XVI en janvier 1792, était le grand-père de M<sup>me</sup> DE MAROLLES (1).

De ce mariage sont nés deux enfants, Charles et Anna DE MAROLLES.

- b. René MARTIN DE MAROLLES, né le 24 août 1836 au château des Fontaines, épousa le 24 octobre 1864 demoiselle Athénaïs DE SAINT-MAR-

(1) *Dictionnaire de la noblesse*, par La Chesnaye-des-Bois.

TIN, d'une ancienne maison du Bourbonnais, dont plusieurs membres ont été gouverneurs des côtes d'Abbeville à Calais, fille d'Amédée-Gabriel, comte DE SAINT-MARTIN, et de dame Eugénie-Louise-Marie LE VAILLANT DU CHASTELET. Ils habitent Versailles.

Quatre enfants sont nés de ce mariage : Gaston, Henri, Fernand et Robert MARTIN DE MAROLLES.

- c. Angèle MARTIN DE MAROLLES, née au château des Fontaines le 27 octobre 1845, mariée dans la commune d'Allouy le 18 octobre 1873 avec Louis-Marie-René DESMIER, marquis DE CHÉNON, ancien zouave pontifical, né à Ruffec (Charente) le 27 avril 1842, veuf en premières noces de dame Marie GRIMOUARD, décédée le 2 février 1871, fils de feu François-Henri Paul, marquis DESMIER DE CHÉNON, et de dame Louise-Anne-Eugénie DE LA BONNINIÈRE DE BEAUMONT.

L'abbé Lelaboureur a dressé, en 1709, la généalogie des Desmier, originaires du Poitou, et les fait remonter au XI<sup>e</sup> siècle; La Chesnaye des Bois l'a reproduite d'après cet